

UN1TÉ

57 – MOSELLE

Prise en charge du petit-déjeuner

A l'occasion du Comité Social
d'Administration du 10 Avril 2024,
Madame la D.I.P.N valide notre
demande.



Nous obtenons :

La prise en charge du petit-déjeuner pour les collègues issus de la Police Aux
Frontières et plus précisément du C.R.A (services des escortes).

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégués UN1TÉ pour plus de
renseignements sur les modalités de cette prise en charge.

UN1TÉ, vous défendrez, notre ADN.

